



Parliamentary Assembly  
Assemblée parlementaire

<http://assembly.coe.int>

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**Parliamentary Project Support Division**  
**Division de soutien de projets parlementaires**

PPSD (2015) 14 rév 2  
14 décembre 2015

# Séminaire sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales : législation et mécanismes de contrôle

Paris  
10-11 décembre 2015

*Organisé par*

**l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

## PROGRAMME

Lieu :  
Bureau du Conseil de l'Europe  
55 Avenue Kléber, 75016 Paris (Métro : Boissière)  
Tél. : 01 44 05 33 60  
E-mail : [bureaudeparis@coe.int](mailto:bureaudeparis@coe.int)  
Fax : 01 47 27 36 47

**Cadre programmatique de coopération pour  
Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Belarus**

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

## 1. Objectif

L'objectif principal de ce séminaire est de sensibiliser les parlementaires aux moyens de consolider les réglementations en matière de financement des campagnes électorales et des partis politiques.

## 2. Participants

Les délégations parlementaires nationales d'Etats membres du Partenariat oriental du Conseil de l'Europe (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, République de Moldova, Ukraine), les membres de l'Assemblée parlementaire, en particulier de la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles.

Une invitation a également été envoyée aux membres du Parlement du Kirghizstan.

## 3. Langues

Anglais, français, russe

## 4. Facilitateurs

Greco – Commission de Venise

## 5. Documents de référence

**Guide à l'usage des parlementaires** (présentation des activités de la plateforme de l'APCE contre la corruption)

**Recommandation Rec(2003)4** du Comité des Ministres aux Etats membres sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales

**Lignes directrices sur la réglementation des partis politiques par l'OSCE/BIDDH et la Commission de Venise** adoptées par la Commission de Venise lors de sa 84<sup>e</sup> session plénière (Venise, 15-16 octobre 2010)  
[CDL-AD(2010)024]

**Combattre la corruption**, Financement des partis politiques, Synthèse thématique du Troisième Cycle d'Evaluation du GRECO, de M. Yves-Marie Doublet

## 6. PROJET DE PROGRAMME

### Jeudi 10 décembre 2015

**13h00** Déjeuner de bienvenue (restaurant « Jamin », 32 Rue de Longchamp, 75016 Paris)

**15h00** Session d'ouverture

#### **SESSION 1 – Financement public, institutions de suivi, contrôle citoyen : quel impact sur l'accroissement de la transparence ?**

*Remarques préliminaires par le Rapporteur général – M. Quentin Reed, expert du Conseil de l'Europe*

**Intervenants :** M. Jens-Oscar Nergård (Norvège), membre du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe

M. Romain Colas (France), député à l'Assemblée nationale, rapporteur sur l'évaluation de la pertinence des dispositions législatives et réglementaires relatives au financement des campagnes électorales et des partis politiques

*Discussion sur des expériences nationales*

**Pause café**

#### **SESSION 2 – Un système de sanctions efficace ?**

**Intervenants :** Dr Marcin Walecki (Pologne), Chef du Service de la Démocratisation de l'OSCE/BIDDH

Mme Inga Jaunskunga (Lettonie), Chef de division de contrôle du financement des partis politiques, Bureau sur la prévention et la lutte contre la corruption de Lettonie (KNAB)

*Discussion sur des expériences nationales*

**17h30** Observations finales par le Rapporteur général

### Vendredi 11 décembre 2015

**10h00 – 12h00** Echange de vues avec des représentants de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques :

M. François Logerot, Président  
M. Régis Lambert, Secrétaire général  
M. Stéphane Gauvin, Chef du Service Juridique  
Mme Frédérique Dooghe, Responsable de la Communication

**12h15** Départ en bus

**12h45 – 14h15** Déjeuner (restaurant *Le Bis Repetita*, 167 rue Saint Honoré, 75001 Paris)

**14h30 – 17h00** VISITE D'ETUDE – Conseil constitutionnel

Echange de vues avec M. Adrien Gaffier, Chef du Service Juridique, suivi de la visite du Conseil Constitutionnel